



« Choisir l'école publique ! »

**Colloque organisé par le CNAL
Mercredi 12 novembre 2025 – Lycée hôtelier Jean Drouand**

Discours CLOTURE Florence Prudhomme – Présidence

Chers-es collègues membres du Comité National d'Action Laïque,

Mesdames et messieurs les intervenants de nos tables rondes,

Mesdames et messieurs les participants,

Chers-es camarades et chers-es amis-es,

Arrivés au terme de cette journée riche de débats, d'idées, de revendications et de propositions il me revient d'en faire la synthèse et la clôture, en espérant ne pas dénaturer nos échanges et ne pas être trop longue.

Je soulignerai évidemment la très grande qualité des interventions de nos différentes tables rondes et à remercier toutes celles et ceux qui ont animé le débat, ont posé des questions et l'ont nourri. Nul doute que les résultats de l'enquête menée et les travaux de ce colloque seront le point de départ d'une réflexion publique collective sur l'évolution de notre modèle éducatif paritaire actuel.

Vouloir tout d'abord mettre en regard le **devoir de l'Etat et les droits des familles en matière de scolarisation**, c'était s'interroger notamment sur les tensions et les synergies entre le devoir de l'État d'assurer un même accès au service public d'éducation et les droits des familles à un enseignement laïc, gratuit et universel.

L'État a l'obligation d'assurer la disponibilité d'un enseignement public sur tout le territoire, de garantir la neutralité de l'enseignement et de veiller à la qualité ainsi qu'à la continuité du service public de l'éducation.

L'école se doit d'être un outil d'intégration républicaine, de lutte contre les inégalités sociales, doit permettre l'égalité des chances, l'émancipation de ses élèves et la construction de citoyens libres et éclairés.

Le droit des familles à la liberté d'enseignement, s'il leur permet d'en choisir les modalités en se tournant vers l'enseignement privé ou, sous certaines conditions, l'instruction en famille, se doit avant tout d'être le droit à bénéficier d'une offre publique éducative en tout point du territoire.

Cela vaut des grandes agglomérations à la grande ruralité, pour tous les parcours scolaires : dans les écoles, dans toutes les filières du secondaire, qu'elles soient générales, technologiques, professionnelles, agricoles et bien sûr pour tous les publics de jeunes, quels que soient leurs ambitions, leurs niveaux, leurs difficultés sociales ou scolaires ou leur besoins spécifiques.

Aujourd'hui, nos intervenants ont apporté leur éclairage et leurs idées à cette ambition :

- En nous invitant à innover contre nos habitudes et à inclure dans les droits des familles le droit de nos jeunes à être des citoyens en formation, se nourrissant de systèmes d'information globalisés sans contrôle réel et que nous devons désormais ajouter dans l'équation des droits et aspirations,
- En nous rappelant la logique marchande qui commande aux établissements d'enseignement privé aujourd'hui et que leur implantation dépend des facilités qui leur sont laissées par des élus, voire d'une exclusivité au nom d'une complémentarité qui n'en est alors plus une,

- En recentrant le débat sur le combat à mener aujourd'hui : face à l'attractivité de l'enseignement privé socialement situé, face au récit d'une meilleure réussite des établissements privés, attachons-nous à déconstruire les fausses idées et à avoir un discours offensif sur les atouts de l'enseignement public : battons-nous à armes égales et que l'institution publique communique sur ses forces face à la concurrence des établissements privés, entretenue sans contrepartie avec 75% de fonds publics.

Vouloir ensuite débattre **des choix des familles, des collectivités territoriales, de l'État pour l'école, entre école publique et école privée**, c'est vouloir définir **quelle école** nous ambitionnons pour notre société et quelle place et quel rôle nous voulons pour l'école publique.

Face aux inégalités scolaires persistantes, l'école publique doit réaffirmer sa seule légitimité à remplir sa mission d'égalité et de réussite pour tous. L'école de la République ne choisit pas ses élèves.

Elle offre à tous, quels que soient leur origine ou leur milieu social, les mêmes savoirs fondamentaux et les mêmes valeurs républicaines et a la volonté de corriger les inégalités territoriales et sociales.

Ne pas la choisir, c'est participer au séparatisme social et renoncer à sa promesse d'universalisme, d'égalité et de mixité.

Faire le choix de l'école publique c'est faire un choix politique et citoyen : celui de la confiance dans la République et dans la capacité de l'école à faire réussir tous les enfants. C'est faire le choix d'une référence commune, vecteur d'unité, d'égalité et d'un avenir collectif.

Aujourd'hui, nous avons également réfléchi sur la réalité de ce choix :

- En objectivant l'existence d'un mouvement général d'embourgeoisement et, par balancier, de déprolétarianisation des lycées privés depuis 20 ans ainsi que de disparition des collègues privés des établissements les moins favorisés depuis 5 ans,

- En constatant cette accentuation du séparatisme social ainsi que ses effets délétères sur le vivre ensemble et les apprentissages des élèves des milieux populaires,
- En proposant des solutions de rééquilibrage, en adossant, par exemple, les dotations et les affectations de postes aux IPS ou à la prise en compte de l'inclusion,
- En dénonçant le subterfuge de cours de culture religieuse non générale mais à visée prosélyte, profitant de la définition floue du caractère propre, ou encore le non-respect des programmes sur tout ce qui concerne la sexualité,
- En donnant des exemples concrets de réussite de politiques publiques de mixité sociale et scolaire basées sur les IPS,
- En alertant sur des réseaux confessionnels de déployant là où s'affaiblit le service public d'éducation,
- En réclamant la transparence sur le fléchage des dotations aux établissements privés et en exigeant des sanctions face aux dérives constatées lors de contrôles.

Vouloir enfin parler des **choix politiques permettant de promouvoir l'école publique**, c'est vouloir affirmer que la défense de l'école publique a besoin d'une vision politique majeure et de moyens, d'investissements.

L'école publique incarne un projet politique, fondé sur la laïcité, l'égalité et la citoyenneté, qui est essentiel à notre démocratie ainsi qu'à notre cohésion sociale.

Promouvoir l'école publique est bien plus qu'une question d'éducation : c'est un choix politique fondamental, qui engage la conception même de la République et du vivre-ensemble. Face aux logiques de marché et aux replis identitaires, l'école publique reste le lieu où se construit la liberté de penser et l'égalité des citoyens.

Soutenir l'école publique, c'est affirmer que l'éducation n'est pas un privilège, mais un bien commun, au service de tous.

Promouvoir l'attractivité de l'école publique comme 1er choix éducatif c'est la doter des moyens sur tous les territoires permettant l'amélioration des conditions d'apprentissage, des pédagogies innovantes au service de la diversité des élèves, mais aussi la formation continue des enseignants et une meilleure reconnaissance sociale et salariale du personnel éducatif.

Aujourd'hui, nous avons donné des solutions pour défendre et promouvoir l'école publique :

- En soulignant que l'enseignement privé se nourrit des carences de l'école publique et que nous contribuons à cette concurrence en la finançant,
- En demandant à profiter de la baisse démographique pour mieux faire école en abaissant les effectifs-classe parce que l'école, au-delà de son coût, est un investissement dans l'avenir de notre jeunesse,
- En travaillant en globalité à l'échelle d'un territoire sur la sectorisation pour améliorer la mixité,
- En parlant du vécu des personnels de l'éducation nationale face à une politique éducative à rebours de l'intérêt du service public d'éducation, qui ne favorise pas leurs conditions d'exercice et celles d'apprentissage des élèves, mais qui continuent toutefois à mieux faire réussir les élèves que l'école privée, à milieu social équivalent,
- De la nécessité d'une confiance retrouvée dans l'institution publique pour les familles, membres de la communauté éducative à associer aux réflexions sur l'école, même ceux les plus éloignés et qui sont les mieux placés pour être médiateur,
- De la nécessité d'une revitalisation de l'ambition émancipatrice de l'école proposées aux élèves, pour qu'ils se saisissent de cette liberté face aux déterminismes,

- Du besoin d'une dynamique collective réaffirmée par l'ensemble de la communauté éducative pour la promotion de la laïcité et de l'école publique.

Nos trois tables rondes ont enrichi le débat et fourni des pistes d'action. Les résultats de l'enquête IFOP nous ont enseigné quelles sont les aujourd'hui les positionnements et attentes des familles concernant le choix de l'école publique, comme l'a exposé Marie-Laure.

Le soutien à l'enseignement privé en France s'érode et aujourd'hui trois quarts des parents souhaitent scolariser leur enfant dans le secteur public.

Les Français dans leur ensemble rejettent désormais majoritairement le financement public de l'enseignement privé, qu'ils ne sont plus que 28% à juger normal.

Près de 80% des parents d'élèves réclament un renforcement des contrôles pédagogiques et financiers des établissements privés, et l'instauration de réelles sanctions quand le contrat d'association n'est pas respecté ou évidemment quand des dérives intolérables sont mises à jour comme depuis Bétharram.

Enfin, 60% des français réaffirment leur opposition à ce que le temps d'enseignement ne soit pas un temps laïc. Oui, la prière sur un temps de classe rémunéré par des fonds publics n'est ni admissible ni légale, même dans les établissements privés religieux.

Le rapport du CNAL issu de l'ensemble des travaux contiendra près de 40 préconisations, afin :

- d'assurer la présence et l'accessibilité de l'école publique sur tout le territoire, et pour toute les formations
- de valoriser les réussites de l'enseignement public,
- renforcer la formation des personnels,

- de rééquilibrer les financements au profit de l'école publique et de conditionner le financement public des établissements privés aux mêmes obligations que celles imposées à l'enseignement public,
- de mobiliser les familles pour une coéducation qui soit vecteur de promotion de l'école publique.

Alors cette journée a bien été pour nous toutes et tous une occasion précieuse d'approfondir la réflexion, d'échanger sur les défis contemporains de la laïcité et de l'école publique, et d'affirmer notre engagement indéfectible en faveur d'une République fidèle à ses valeurs.

A l'école, dans les services publics, dans la sphère associative ou dans la vie quotidienne, la laïcité vient irradier tous les espaces de liberté individuelle en construisant le commun nécessaire au vivre ensemble.

Préserver un même accès à l'École publique / à une École Publique de qualité pour toutes et tous, c'est défendre cette institution fondamentale qui façonne notre société et prépare les citoyens de demain.

L'École publique incarne avant tout le principe d'égalité. Elle ouvre ses portes à tous les enfants, sans distinction d'origine, de religion ou de condition sociale, de niveau scolaire ou de besoin spécifique.

Elle garantit à chacun le droit à l'instruction, à la découverte et à l'épanouissement.

Dans ses murs, chaque élève a la possibilité de s'instruire, de développer son esprit critique. C'est aussi le lieu où se mêlent des cultures, des idées, des parcours différents. Cette diversité est une richesse inestimable et elle permet à chaque élève d'apprendre le respect de l'autre, la tolérance et la coopération. C'est dans cette pluralité que se construit la citoyenneté et que se forge un avenir commun.

Notre École publique est le moteur du progrès social. Elle permet l'accès à l'éducation de toutes et tous, elle prépare la jeunesse aux défis du monde de demain. Investir dans l'École publique, c'est investir dans l'avenir de notre nation.

L'École publique est un Bien Commun précieux et il nous appartient de la valoriser.

C'est en soutenant ses valeurs et en lui consacrant les moyens nécessaires, prioritairement, que nous assurerons à chaque enfant les meilleures chances de réussite et d'émancipation, pour lui permettre de devenir un citoyen éclairé dans une société libre, juste, équitable et durable.

Vive la Laïcité.

Vive l'École publique.

Et longue vie au CNAL.